

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA CHAMPAGNE CONLINOISE & DU PAYS DE SILLE

4, rue de Gaucher - 72240 CONLIE

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL de COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre à 18h00, le conseil communautaire de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, légalement convoqué le 05 décembre 2023, s'est réuni au pôle intercommunal à Conlie en séance publique sous la présidence de Madame Valérie RADOU, Présidente de la 4CPS.

Etaients présents : Vincent HULOT, Christian LEMASSON, Valérie RADOU, Sylvie BOULLIER, Dominique AMIARD, Jean-Paul BLOT, Chantal BEZANNIER, Sonia MOINET, Jean-Jacques OREILLER, Fabienne RIVOL, Martine COTTIN, Daniel LEFEVRE, Jean-Claude LEVEL, Jean-Paul BROSSARD, Pascal LEBRETON, Hugues BOMBLED, Stéphane BRUNET, Thierry DUBOIS, Mikaël FOUCHARD, Alain HORPIN, Loïc CHAUMONT, Gérard GALPIN, Josiane GARREAU, Éric POISSON, Claire PECHABRIER, Michel PATRY.

Absents excusés (pouvoir) : Mikaël JUPIN, Patrice GUYOMARD (*qui a donné pouvoir à Chantal BEZANNIER*), Killian TRUCAS (*qui a donné pouvoir à Mikaël FOUCHARD*), Nathalie PASQUIER-JENNY, Laurence DUBOIS.

Nombre de conseillers en exercice : 31

Nombre de conseillers présents ou représentés : 28

Nombre de votants : 3

Tarifs REOM 2024

Au 28/11/2023, nous avons réalisé 82% des dépenses de fonctionnement prévues sur le budget gestion des déchets. Le principal poste de dépenses qui sont les factures de prestations « déchets » du mois de Novembre et le T4 du traitement des OMR sont réalisées à 87%, soit un montant conforme aux prévisions.

La projection est donc relativement encourageante malgré les augmentations de cette d'année (prix de l'énergie, inflation et augmentation du point d'indice). De plus nous n'avons pas eu de transfert des OMR en enfouissement et nous avons donc bénéficié du tarif « incinération » de la TGAP le plus avantageux.

Côté recettes, Le montant global de la REOM est conforme aux prévisions. Les recettes matériaux sont un peu en dessous des prévisions pour le moment.

Les dépenses supplémentaires à intégrer pour 2024 sont :

- Hausse du nouveau marché de tri de la collecte sélective +16 % soit environ 40 000 € TTC
- Hausse de la TGAP* sur les OMR – Hyp à 100 % d'incinération : 3 900 € TTC
- Hausse de la TGAP* sur les non-valorisables : 9 100 € TTC

*La hausse de la TGPA poursuit son échéancier à la hausse, l'évolution entre 2022 et 2025 est la suivante :

-Incinération : 11 € à 15 €

-Enfouissement : 40 € à 65 €

Désignation des installations de traitement thermique de déchets non dangereux concernées	Unité de perception	Quotité (en euros)						
		2019	2020	2021	2022	2023	2024	A partir de 2025
G. - Installations relevant à la fois des A, B et C	tonne	3	3	8	11	12	14	15

Soit 53 000 € TTC de coûts de prestations supplémentaires.

Il faut finalement ajouter 3 % d'inflation (notamment le prix des carburants), l'actualisation annuelle des tarifs des prestataires ainsi que 2.5 % d'augmentation de la masse salariale. (Environ 40 000 €)

Environ 93 000 € TTC supplémentaires sont ainsi à intégrer au budget 2024, soit 5,5 % du montant annuel de la REOM 2023.

De plus la mise en place de la gestion différenciée des biodéchets (gestion des composteurs collectifs, communication par exemple ...), les actions à mener dans le cadre du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (en partenariat avec le Pays du Mans) engendreront également des coûts de fonctionnement supplémentaires (gestion des composteurs collectifs, communication par exemple ...)

Pour finir, il faut également intégrer la nécessité de création d'un fonds de roulement, inexistant pour le moment. Aussi, il est proposé une hausse de 10% des tarifs pour l'année 2024 pour couvrir l'ensemble des frais supplémentaires.

Code Tarifs	Foyers	Tarifs 2024
T1	Foyer F1 - 18,75 litres	182 €
T2	Foyer F2 - 37,5 litres	207 €
T3	Foyer F3 - 56,25 litres	232 €
T4	Foyer F4 - 75 litres	257 €
T5	Foyer F5 et plus - 93,75 litres	282 €
T6	Résidences secondaires-18,75 litres	182 €
T7	Foyer logement (Sillé, St Rémy) 1 personne	182 €
T8	Foyer logement (Sillé, St Rémy) 2 personnes	207 €
T09	Professionnels 25 l hebdo - 1 collecte/sem	190 €
T10	Professionnels 50 l hebdo - 1 collecte/sem	224 €
T11	Professionnels 87 l hebdo - 1 collecte/sem	273 €
T12	Professionnels 120 l hebdo - 1 collecte/sem	317 €
T13	Professionnels 240 l hebdo - 1 collecte/sem	477 €
T14	Professionnels 360 l hebdo - 1 collecte/sem	637 €
T15	Professionnels 500 l hebdo - 1 collecte/sem	824 €
T16	Professionnels 770 l hebdo - 1 collecte/sem	1 184 €
T39	Professionnels 1000 l hebdo - 1 collecte/sem	1 490 €
T17	Professionnels 1 collecte hebdo sans dotation de sacs	157 €
T40	Professionnels 2 collectes hebdo Juillet Aout sans dotation de sacs	183 €
T18	Professionnels 2 collectes hebdo sans dotation de sacs	236 €
	ETABLISSEMENTS EXCEPTIONNELS	
T19	Camping Tennie - 2 collectes juillet août	3 088 €
T20	Camping Conlie - 2 collectes juillet août	1 376 €
T21	Camping Les Tournesols : 2 collectes juillet août	1 099 €
T22	Camping La Groie : 2 collectes juillet août	100 €
T23	Camping Huttoopia: 2 collectes juillet août	3 301 €
T24	Camping (La Forêt) : 2 collectes juillet août	1 837 €
T25	Collège André Pioger de Conlie	850 €
T26	Maison de retraite de Tennie	5 118 €
T27	Foyer logement de Tennie	2 533 €
T28	MFR de Bernay-en-Champagne	3 389 €
T29	Restaurant Le Bretagne à Sillé-le-Guillaume	1 159 €
T31	Magasin "Proxi" à Sillé-le-Guillaume	851 €
T32	Cité scolaire Paul Scarron de Sillé-le-Guillaume	1 105 €
T33	Maison d'accueil Spécialisée - MAS	3 287 €
T38	Collège St-Cœur de Marie à Sillé-le-Guillaume	304 €
T35	Restaurant interentreprises à Sillé-le-Guillaume	2 188 €
T41	Restaurant le Trappeur	1 465 €
T42	SIMED	2 131 €
T36	Services communaux (tarif par habitant - RGP - pop. municipale)	1 €

Droits d'entrée en déchèteries		
Facturation au m3 par nature de déchets :	m3	1/4 de m3
Non-valorisables	19,00 €	4,75 €
Inertes	10,00 €	2,50 €

Cartons en date du 15/12/2023 ;	REFERENCE ACTE 5,00 €	23172	1,25 €
Bois	12,00 €		3,00 €
Déchets verts	15,00 €		3,75 €
Déchets Dangereux	40,00 €		10,00 €
Ferraille	0 €		0 €

Forfait d'accès 2 mois aux déchèteries pour débarras ponctuel d'habitation (décès, ...)	50 €
--	------

Carte d'accès en déchèterie	Tarif
Badge (unité)	15 €

Tarif sacs supplémentaires en cours d'année :	
Rouleau de 25 litres (13 sacs) :	8,33 €
Rouleau de 50 litres (13 sacs) :	16,66 €
Rouleau de 25 litres (26 sacs) :	16,66 €
Rouleau de 50 litres (26 sacs) :	33,33 €
Rouleau de 100 litres (13 sacs) :	33,33 €

-Vu le bilan provisoire du budget « Gestion des déchets »

-Vu les frais prévisionnels pour l'année 2024

Le conseil communautaire valide la grille tarifaire et adopte les tarifs présentés d'enlèvement des ordures ménagères, de revente de sacs marqués et de droits d'accès en déchèterie pour les professionnels à compter du 1er janvier 2024.

Votants : 28

Ont voté pour : 20

Ont voté contre : 2

Se sont abstenus : 6

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

La Présidente,